

ZOOM

LE VOLONTARIAT EN BELGIQUE

LES VOLONTAIRES, D'UNE IMPORTANCE VITALE POUR NOTRE SOCIÉTÉ

Que représente le volontariat en Belgique ? Combien de personnes cela concerne-t-il ? Et quel est le profil de ces hommes et ces femmes qui choisissent de s'investir dans des activités bénévoles ?

À la demande de la Fondation Roi Baudouin, des chercheurs de l'UGent ont mené une étude sur l'importance du volontariat en Belgique. Et pointent un constat : l'engagement volontaire de citoyen.ne.s est d'une importance vitale pour notre société. Les volontaires détectent des besoins sociétaux non rencontrés et tentent d'y remédier. Ils sont des rouages essentiels de nos démocraties, qui évoluent hors des contingences de la rentabilité. Si le volontariat est bénéfique pour la société, il l'est aussi

pour les volontaires, qui se sentent utiles, partagent et/ou développent leurs compétences et aptitudes sociales. Pour toutes ces raisons, la Fondation soutient les volontaires et suit l'évolution du secteur associatif – là où l'immense majorité d'entre eux apportent leur contribution.

L'étude se base sur les résultats de l'enquête sur les forces de travail menée par le SPF Economie en 2019. Il s'agit de la deuxième étude sur le volontariat en Belgique – la première datait de 2014.

Néanmoins, en raison de modifications fondamentales dans la méthodologie utilisée, les résultats des études de 2014 et de 2019 ne peuvent être comparés.

EN UN COUP D'ŒIL

- En 2019, **plus de 866.500 personnes** étaient volontaires (au sens large du terme), soit **9,2 % de la population**. Ce chiffre englobe de multiples formes de bénévolat. Il inclut, bien sûr, l'engagement dans une association ou un mouvement, mais comptabilise aussi le volontariat informel, par exemple dans le cadre familial, privé ou non-organisé.
- Le volontariat, tel que défini par la loi belge (voir encadré), couvre un spectre plus restreint d'actions citoyennes effectuées dans un cadre organisé : association, service public, entreprise sociale. Selon cette définition, un peu plus de **735.000 personnes** sont volontaires en Belgique, soit **7,8% de la population**. L'étude analyse plus en profondeur le volontariat selon la définition de la loi belge.

Volontariat ou bénévolat ?

Dans l'usage courant, ces deux termes sont généralement des synonymes qui servent à désigner tout travail non rémunéré. On parlera néanmoins de **volontariat** lorsqu'il est spécifiquement question d'activités visées par la **loi de 2005 relatives aux droits des volontaires**. Selon cette loi, le volontariat consiste en une activité qui ne fait l'objet d'aucune rétribution, obligation ou recherche d'un profit personnel, et qui s'exerce **en dehors du cadre familial ou privé, à travers une organisation ou association**.

Engagement volontaire en Belgique et dans les trois Régions du pays

		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Engagement volontaire dans un cadre organisé (dans des organisations)	Nombre	61.969	478.210	195.560	735.739
	% population	6,4%	8,8%	6,6%	7,8%
Engagement volontaire 'direct' ou informel (hors organisations)	Nombre	23.719	70.219	36.844	130.782
	% population	2,5%	1,3%	1,2%	1,4%
Engagement volontaire total	Nombre	85.688	548.429	232.404	866.521
	% population	8,9%	10,1%	7,8%	9,2%

FAITS ET CHIFFRES

Quel temps consacré au volontariat ?

Lorsqu'ils se consacrent à leur activité bénévole, les volontaires le font sans compter. Un volontaire consacre en moyenne **200 heures de travail bénévole par an** à son activité, soit près de 4h par semaine. Mais ce chiffre cache de grands écarts.

La médiane est de 108 heures de volontariat par an, ce qui veut dire que 40.000 activités sont effectuées chaque jour par un volontaire, quelque part en Belgique. Cette masse conséquente d'activités volontaires correspond à **2,4 % du volume annuel de travail rémunéré** en Belgique.

La plupart des volontaires sont **réguliers** dans leur activité

bénévole : 34,3% le font une ou plusieurs fois par mois et 30,3%, chaque semaine ou même chaque jour. Les volontaires sont également **fidèles** dans leur engagement : 86% disent n'être actifs que dans une seule organisation et 47,8% le sont depuis plus de cinq ans. Il existe donc un lien solide entre les organisations et leurs volontaires.

Dans quels secteurs d'activités ?

Les organisations dans lesquelles sont actifs les volontaires couvrent différents secteurs. C'est d'abord dans le **secteur culturel** que les volontaires placent leur énergie (23% des activités volontaires ont eu lieu dans ce secteur), puis dans le maillage des **associations sportives** (18,2%) et dans l'**aide sociale** (13%).

Viennent ensuite l'enseignement, la formation et la recherche (11,9%), la défense des droits et des intérêts (10,8%) et la jeunesse

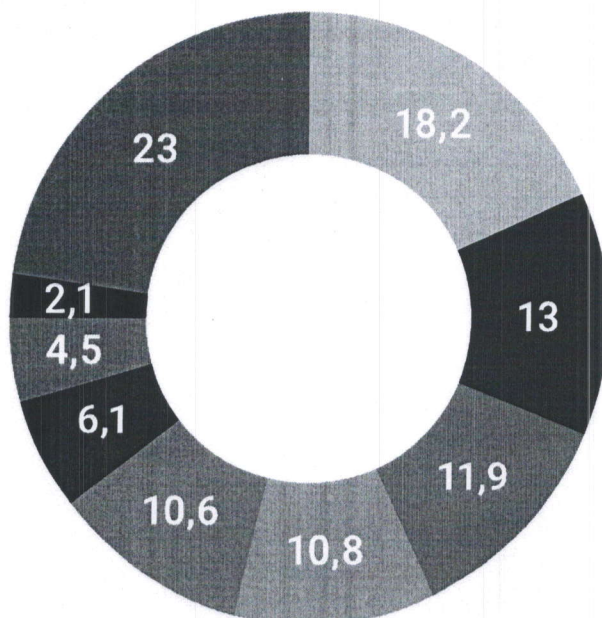
(10,6%). Le volontariat dans le domaine religieux (6,1%) comme celui dans les soins de santé (4,5%) ne sont que faiblement représentés.

Notons quelques **différences régionales**. À Bruxelles, le secteur des soins de santé attire davantage de volontaires que dans le reste du pays (11,1% du total des activités à Bruxelles, contre 4,5% en Belgique). En Flandre, les volontaires s'engagent surtout dans le secteur culturel (24,9%), alors qu'en Wallonie, c'est le sport qui devance les autres secteurs (19,6%).

Dans quels types d'activités ?

Les activités effectuées par les volontaires peuvent être très diverses. 37,2% des volontaires donnent de leur temps pour exercer des **fonctions 'techniques et intermédiaires'** dans des associations. Une classification qui recouvre une myriade d'activités, allant de la simple participation à une réunion, à l'organisation de soirées-débats jusqu'à la préparation d'un chantier pour jeunes. 25,4% occupent une **fonction 'dirigeante'** (trésorier ou membre du conseil d'administration). 23,5% occupent des **fonctions de 'services aux particuliers'** (cuisine, vente de boissons, parler à des malades...). Les **fonctions dites 'élémentaires'** (nettoyage, vaisselle, surveillance) sont assurées par 14,9% des volontaires. Quant aux tâches administratives, elles occupent 10,8% des volontaires.

Ventilation des activités volontaires par secteur (en %)



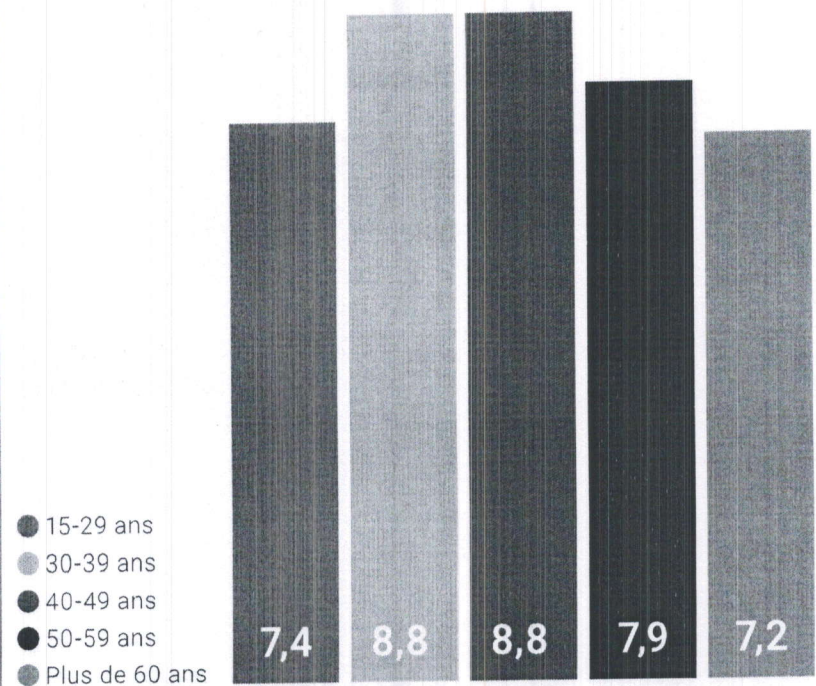
- Culture, associations culturelles, nature
- Sport
- Aide sociale
- Enseignement, établissements de formation et de recherche
- Défense des droits et des intérêts
- Jeunesse
- Religion
- Soins de santé
- Indéterminé/autre

Quel est le profil des volontaires ?

Les **hommes** et les **femmes** sont à peu près égaux en termes de participation à une activité volontaire dans une association. 8,3% des hommes sont volontaires, contre 7,4% des femmes – une différence non significative sur le plan statistique. Mais leurs centres d'intérêt semblent diverger. 26,7% des hommes consacrent leur temps à des activités volontaires liées au domaine du sport, contre 8,7% des femmes. Ces dernières privilégient d'abord la culture (21,1%), puis l'enseignement, la formation et la recherche (17,1%), et l'aide sociale (14,4%, contre 11,7% pour les hommes).

Au niveau de l'**âge**, les écarts sont assez peu marqués entre les tranches d'âge. 8,8% des 30-49 ans font du volontariat, soit la tranche d'âge qui présente le pourcentage le plus élevé. Parmi les plus de 60 ans, ce taux est de 7,2%. Mais comme cette catégorie constitue une très grande partie de la population, **les personnes de plus de 60 ans forment le groupe de volontaires le plus nombreux : près d'un volontaire sur trois a plus de**

Proportion de la population belge qui fait du volontariat, en fonction de la tranche d'âge (en %)

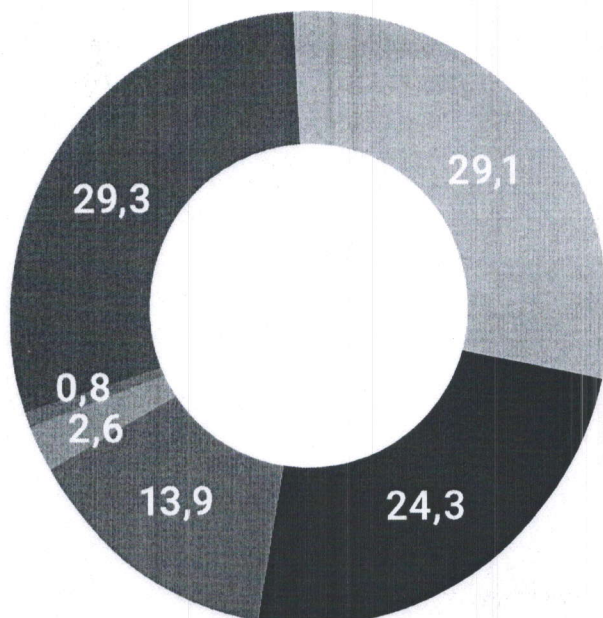


60 ans. Cette catégorie fait aussi état d'un plus grand nombre d'heures de volontariat en moyenne.

Les écarts les plus nets sont liés au **niveau de diplôme** : la participation à des activités volontaire est fortement tributaire du niveau de formation. Plus de la

moitié (53,6%) des activités bénévoles sont exercées par des personnes qui possèdent un niveau de l'enseignement supérieur (bachelier ou master) et un tiers des volontaires belges ont un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ils sont moins d'un cinquième (17,3%) à avoir obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. Autrement dit, **plus on est diplômé, plus on est volontaire.** Ces écarts se retrouvent dans l'analyse socio-économique du statut des bénévoles. 54,3% des volontaires ont un emploi et 22,8% sont pensionnés. Les personnes sans emploi représentent 2,9% du total.

Ventilation des volontaires selon le niveau de formation (en %)



- Aucun diplôme
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire inférieur
- Enseignement secondaire supérieur et post-secondaire
- Enseignement supérieur non universitaire (bachelier)
- Enseignement universitaire (master)



Le nombre de volontaires s'amenuise sous l'effet du COVID-19

L'étude sur le volontariat porte sur les chiffres de 2019 et ne rend donc pas compte de l'impact de la crise du COVID-19. Néanmoins, **le Baromètre des associations 2020 nous apprend qu'entre mars et septembre 2020, 33% des associations ont vu le nombre de leurs bénévoles diminuer de moitié.** Une chute sévère, qui s'explique en partie par l'âge des volontaires, dont près d'un tiers a plus de 60 ans (et fait donc partie des publics à risque de développer des formes graves de la maladie). Ces absences ont pesé sur le fonctionnement de nombreuses associations, surtout les plus grandes, qui ont le plus recours à des bénévoles. Elles ont d'autant plus fragilisé le tissu associatif que les plus de 60 ans consacrent davantage de temps (249 heures en moyenne par an) que les autres tranches d'âge au volontariat (147,6 heures par an pour les 30-39 ans, en bas du classement).

CONCLUSIONS

Si la crise du COVID-19 est entretemps passée par là, les résultats de l'étude sur le volontariat en Belgique de 2019 montrent que **l'engagement volontaire des citoyen.ne.s est bien vivant.** Et c'est un bon signe.

Le nombre de bénévoles est considéré comme une mesure de la bonne santé de la société. Les volontaires fournissent des services utiles à la collectivité, dans des domaines très variés : aide sociale, soins de santé, enseignement, culture... Il s'agit d'activités productives au sens

propre du terme, qui participent en outre au fonctionnement démocratique de notre société.

Autant de raisons pour lesquelles **la Fondation Roi Baudouin encourage le dynamisme du secteur associatif** – dans lequel la grande majorité des volontaires sont actifs – et cherche à mieux comprendre qui sont ces citoyen.ne.s engagé.e.s. Cette meilleure connaissance, à la fois des activités volontaires en Belgique et de la santé financière du monde associatif via le Baromètre des

associations, s'inscrit dans une tendance internationale. En effet, de par leur méthodologie, ces études permettent de réaliser des comparaisons entre pays, très utiles à la compréhension des dynamiques non-marchandes dans le monde.

Enfin, avec la plateforme www.bonnescauses.be, la Fondation offre une vitrine des associations à destination de potentiels volontaires, partenaires ou donateurs.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez télécharger l'entièreté du Le rapport 'Le volontariat en Belgique – Chiffres-clés 2019' sur www.kbs-frb.be

Vous trouverez sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin d'autres publications sur les associations, dont :

- Le Baromètre des associations (2020)
- Le poids économique des institutions sans but lucratif en Belgique (2020)
- Pourquoi digitaliser son association et par où commencer ? (2020)
- Maturité digitale du secteur associatif en Belgique (2019)

www.bonnescauses.be, des informations fiables relatives aux associations et fondations en Belgique.

www.notregouvernance.be, un outil concret pour mener une réflexion sur la gouvernance de votre organisation.

FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure en Belgique, en Europe et dans le monde. Elle est un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Afin de maximiser son impact, elle renforce les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du Roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.